

Ouverture des travaux de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI

Moroni, le 2 août 2019 – Il y a eu foule ce matin à l'hôtel Retaj de Moroni à l'occasion d'une rencontre de haut niveau consacrée à l'avenir de la Commission de l'océan Indien (COI). Vincent Mériton, vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Mohamed El-Amine Souef, ministre des Affaires étrangères des Comores, Naina Andriantsitohaina, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Nandcoomar Bodha, ministre des Affaires étrangères de Maurice, Luc Hallade, ambassadeur français délégué à la coopération dans l'océan Indien et représentant le chef de la diplomatie française, débattront des missions de l'organisation régionale, de sa valeur ajoutée, des réformes à entreprendre et des moyens nécessaires à la réalisation des ambitions des Etats membres. La retraite ministérielle a été ouverte par Abdallah Said Sarouma, ministre comorien de l'Aménagement, de l'Urbanisme chargé des Affaires foncières et des Transports terrestres, porteur d'un message du président de l'Union des Comores Azali Assoumani.

« *En 35 ans, la COI a accompli un excellent travail. Toutefois, [...] nous ne pouvons pas nous contenter d'admirer ce passé, aussi rayonnant qu'il soit. Nous devons sortir des tranchées et faire bouger les lignes* », a fait savoir le président de l'Union des Comores à travers son ministre. Pour ce faire, « *la structure institutionnelle de la COI doit associer au plus haut niveau de sa direction, les dirigeants de nos pays. Les numéros un de nos pays doivent alors occuper la place qu'ils méritent au sein de notre organisation et fixer les grandes orientations stratégiques* ». De fait, et dans le droit fil de la philosophie de la retraite ministérielle, « *cette gouvernance au sommet* » que préconise le chef de l'Etat comorien « *implique une révision des statuts de la COI* ».

Saluant la tenue de cette retraite ministérielle, le vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, a estimé que « *cette heureuse initiative arrive à un moment important de l'évolution de notre organisation* ». Vincent Mériton, qui a fait de « *la modernisation de la COI une priorité de son mandat* », a rappelé l'importance de « *la révision des textes fondateurs, notamment l'Accord général de Victoria de 1984* » pour « *poser les jalons d'un nouveau départ, d'un dialogue renforcé et d'une action solidaire et concertée dynamisée* ».

De son côté, le Secrétaire général de la COI a rappelé que « *la COI est allée bien au-delà des missions qui lui avaient assignées* » il y a 35 ans. « *Cette croissance au coup par coup ne s'est toutefois pas accompagnée de réformes ou à tout le moins d'adaptation des structures, des statuts et des moyens* ». C'est tout l'objet de la rencontre de Moroni. « *Comment renouveler aujourd'hui le vœu de 1984 en adaptant l'organisation au présent et surtout aux enjeux d'avenir ?* », a résumé Hamada Madi. C'est à cette question générale que les débats des membres du Conseil des ministres de la COI devront répondre.

Dans leurs allocutions, les chefs de délégation de l'Union des Comores, de la France (Réunion), de Madagascar et de Maurice ont tous souligné l'esprit de solidarité qui prévaut et qui sous-tend la coopération régionale au sein de la COI.

Pour Mohamed El-Amine Soeuf, chef de la diplomatie comorienne, « *il y a un socle culturel qui sous-tend notre coopération. Nos dénominateurs communs doivent contribuer au renforcement de notre coopération pour que les expériences des uns et des autres puissent profiter à tous, pour que la circulation des personnes soit facilitée, pour que nous puissions mieux faire valoir nos besoins spécifiques dans des cercles plus larges notamment dans les instances continentales. Ainsi, la COI doit démontrer son utilité concrète pour nos peuples et plus particulièrement pour la jeunesse de nos pays.* »

Allant dans le même sens, le ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Naina Andriantsitohaina a réaffirmé la nécessité « *d'un renouveau d'une ambition commune* ». Et de souligner la valeur ajoutée de l'organisation : « *il n'y a pas de chevauchement à proprement parler entre la COI et les autres organisations dont nos pays sont membres car ici, nous faisons bloc, nous pouvons faire valoir nos besoins et nos intérêts spécifiques* ».

Nandcoomar Bodha, ministre des Affaires étrangères de Maurice, a confirmé : « *nous avons là la possibilité de parler d'une seule voix au sein de l'espace africain et sur la scène internationale à travers la COI.* » Poussant la réflexion, il a proposé que la COI valorise aussi l'expérience, les succès économiques sectoriels des Etats membres et facilite les échanges au bénéfice du développement.

Rappelant que « *l'identité indianocéanique tient à cœur la partie française* », l'ambassadeur français délégué à la coopération dans l'océan Indien, Luc Hallade, a estimé que « *la COI est à l'évidence un acteur incontournable pour le renforcement de la coopération parce qu'elle est d'abord une organisation de proximité et c'est cela sa valeur ajoutée* ». A cet égard, la COI doit jouer un rôle grandissant pour la stabilité et la sécurité régionale, renforcer les échanges économiques et humains, et défendre les intérêts communs en réponse aux enjeux globaux.

Les travaux de la retraite ministérielle s'articulent autour de quatre sessions : bilan de 30 ans de coopération ; la COI pour quoi faire et avec quels acteurs ? ; les organes et les processus ; les ressources nécessaires à la réalisation des ambitions. Ces questions seront abordées dans la Déclaration de Moroni qui sera adoptée à l'issue des travaux et alimenteront également la 34^{ème} session du Conseil des ministres de la COI prévue fin octobre aux Seychelles.

CONTACTS PRESSE

Unité communication de la COI



(+230) 402 61 00



communication@coi-ioc.com



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)